



Association
JeunesParents

Rapport d'activité 2022



LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2022 était, une fois de plus, une année charnière pour l'association JeunesParents. Après avoir renforcé l'équipe professionnelle et travaillé à la charte de l'Association, l'un des objectifs de 2022 était une révision du mode de gouvernance afin de consolider et garantir la pérennité de l'Association pour les années à venir.

Un heureux événement, soit la naissance de la fille de notre directrice Floriane Raemy, nous a permis d'accélérer ces réflexions et de rechercher une personne qui pourrait assumer les tâches de direction durant son absence. Afin d'optimiser la gouvernance et de joindre les actes à la parole, le comité a finalement décidé la mise en place d'une co-direction, dès le retour de Floriane Raemy, avec une répartition des tâches bien définie.

Ce modèle permettra notamment à nos co-directrices de bénéficier d'une meilleure conciliation entre leur vie familiale et professionnelle, tout en assurant un remplacement en cas d'absence. Par ailleurs, toutes deux resteront ancrées dans la pratique du terrain en accompagnant quelques situations, sans être nullement débordées par leurs responsabilités de co-directrices. Le comité a donc choisi de confier la direction de l'Association pendant le congé maternité de notre directrice, puis la co-direction, à Madame Anne Schrago.

Après une longue expérience dans le domaine des curatelles, nous avons pu voir avec quelle fiabilité et quelle rapidité elle a su prendre en main son nouveau rôle de directrice. Anne Schrago, entrée en fonction au mois de mai, a su nouer un très bon contact avec les membres du comité ainsi qu'avec l'équipe professionnelle et assurer les différentes tâches de direction avec énergie.

LE MOT DU PRÉSIDENT

À la fin de l'année 2022, nous avons également eu le plaisir d'agrandir le comité en accueillant Madame Pauline Robatel, députée au Grand Conseil fribourgeois depuis 2021 et qui a récemment obtenu son brevet d'avocate. Nous nous réjouissons de la compter au sein de notre équipe et de pouvoir notamment bénéficier de ses compétences dans le domaine juridique.

Si pour un mariage 20 ans correspondent aux noces de porcelaine (un hymne à la longévité et à la solidité du couple), pour une association c'est également un grand anniversaire et toute l'équipe de JeunesParents est dans l'attente de ces festivités.

20 ans, c'est le signe que les missions pour lesquelles s'engagent tant de professionnelles au quotidien avec toute l'ouverture, la bienveillance, la solidarité et le respect attendus, répondent à de vraies attentes. C'est le signe que l'organisation a su se réinventer, se professionnaliser et dépasser les temps de crises qui peuvent survenir dans la vie de toute association. C'est alors l'occasion de dire « Merci ».

Merci aux personnes qui ont fait confiance à JeunesParents en venant confier leur situation, leurs joies et leurs difficultés. Merci aux donateurs sans qui l'Association n'aurait pu voir ses 20 printemps et tendre vers sa vision et qui par leurs actions, par leurs dons, petits ou grands, ont apporté une aide substantielle. Merci à toutes les personnes de l'équipe de JeunesParents qui s'engagent chaque jour avec toute l'écoute, l'humanité et le professionnalisme qu'exige leur mission. Dans une époque troublée qui fait suite à une crise sanitaire puis économique et sociale, à la réapparition de la guerre sur notre continent et à la baisse du pouvoir d'achat de nombreuses familles, l'existence de JeunesParents est essentielle. Comme pour toute association, ce sont nos co-directrices, nos assistantes sociales, nos psychologues, nos médiateurs et nos bénévoles qui sont, au quotidien, le cœur de JeunesParents.

Merci à vous pour votre engagement, sans lequel l'Association ne pourrait exister.

Jean-Thomas Vacher, président

LA CHARTE

En 2022, le comité et la direction ont travaillé communément à l'élaboration d'une charte de l'Association. Nous avons le plaisir de vous la présenter dans ce rapport. Elle sert de guide et de cadre à nos interventions professionnelles et bénévoles.

Valeurs

Notre Association défend 4 grandes valeurs qui se déclinent dans notre action quotidienne.

Ouverture

- Nous accueillons chaque jeune parent ou futur jeune parent qui en exprime le souhait, avec son parcours de vie ;
- Nous collaborons avec les partenaires professionnels du réseau de manière à atteindre leurs objectifs personnels.

Bienveillance

- Nous écoutons le jeune parent avec attention en lui garantissant un espace d'expression ;
- Nous construisons avec lui un lien de confiance et cherchons ensemble des solutions concrètes ;
- Nous l'accompagnons selon ses besoins et lui donnons les moyens de s'orienter en toute connaissance de cause ;
- Nous nous investissons professionnellement à ses côtés pour lui permettre de réaliser ses objectifs afin qu'il trouve la place qui lui convient dans la société.

Solidarité

- Nous encourageons le partage d'expériences et les liens entre jeunes parents pour renforcer leur intégration ;
- Nous leur mettons à disposition un réseau de bénévoles pour les soutenir dans leur quotidien et nous favorisons les échanges entre eux ;
- Nous accompagnons les bénévoles dans un cadre professionnel pour leur permettre de se sentir à l'aise dans leur rôle.

LA CHARTE

Respect

- Nous respectons les décisions prises par chaque jeune parent ou futur jeune parent ;
- Nous restons à ses côtés pour le soutenir.

Vision

Nous aspirons à une société où chaque jeune parent et futur jeune parent est intégré et trouve la place qui lui convient pour s'épanouir en toute confiance.

Mission

La mission de l'Association est de soutenir les jeunes parents et les futurs jeunes parents à vivre et à concilier leur parentalité, leur jeunesse et leur formation, en Suisse romande. Nous les encourageons et les accompagnons à rester acteur de leur propre vie de manière autonome et responsable afin de favoriser leur intégration et d'éviter le risque de précarité et d'isolement.

Pour atteindre notre mission, nous mobilisons les ressources nécessaires au sein du réseau professionnel et de bénévoles.



NOS PRESTATIONS ET NOS STATISTIQUES

70

échanges avec
des partenaires

174

jeunes parents
rencontrés dans
toute la Romandie

19

contacts avec
des bénévoles

96

nouvelles
demandes

RÉPARTITION JEUNES PARENTS PAR CANTON

ROMANDIE	174
BERNE	5
FRIBOURG	52
GENEVE	36
JURA	8
NEUCHATEL	13
VAUD	42
VALAIS	18

Prestations

62 conseils uniques (CU) : ces conseils sont donnés par téléphone, mail ou entretien et permettent de clarifier la demande et les besoins du jeune parent. Ils apportent déjà des propositions ou des solutions et permettent aussi d'identifier si le suivi va se poursuivre en PSF ou en ASP. Cette prestation est gratuite ;

69 programmes de soutien à la formation (PSF) : ce programme offre un suivi plus étroit et vise la reprise (**PSF 1 – 27 jeunes**) ou la poursuite de la formation (**PSF 2 – 42 jeunes**). Il a pour but d'accompagner les jeunes parents avant et pendant la formation leur offrant diverses prestations : soutien moral, aide à la conciliation formation-jeunesse-famille, établissement d'un budget, informations sur les assurances sociales et droits financiers, coaching avec objectifs et repérage des risques, contact avec l'employeur ou le lieu de formation, etc. Ce programme vise l'obtention du diplôme et à plus long terme l'indépendance financière. Il est facturé à Fr. 50.-/année ;

43 accompagnements sociaux personnalisés (ASP) : cet accompagnement concerne des suivis basés sur le lien et sur la durée. Les prestations sont relativement similaires à celles précédemment nommées mais les personnes accompagnées ne se trouvent pas, ou pas encore, dans un projet de formation. Il peut s'agir par exemple d'un accompagnement en faveur de personnes plus précarisées socialement ou atteintes dans leur santé. Il est également facturé à Fr. 50.-/année pour les bénéficiaires.

UNE NOUVELLE PROFESSIONNELLE ET CO-DIRECTRICE REJOINT L'ASSOCIATION



Depuis le mois de mai 2022 Anne Schrago a débuté son activité d'assistante sociale pour le canton de Fribourg et de co-directrice de l'Association. En effet, en prévision du congé maternité de Floriane Raemy, elle a été engagée pour assurer son remplacement à la direction de l'Association.

Celui-ci a été effectif dès le mois de juillet puisque Floriane a donné naissance à une ravissante petite fille durant l'été.

Au bénéfice d'une formation d'assistante sociale, Anne Schrago a travaillé durant de nombreuses années en qualité de curatrice professionnelle dans le canton de Fribourg. Formée également comme praticienne-formatrice elle a accompagné plusieurs jeunes étudiants et étudiantes dans leur cursus de formation. Elle saura mettre à profit son expérience et sa connaissance du réseau et des assurances sociales dans l'accompagnement de l'équipe professionnelle en place à JeunesParents et des jeunes qu'elle suivra.

Anne, comment as-tu vécu cette prise de fonction ?

Que ce soit au niveau administratif ou financier, ou au niveau du soutien à l'équipe en place, les tâches ont été variées et riches en découvertes.

Travailler au sein de cette association nécessite de rester attentive aux réalités des jeunes parents que nous suivons afin d'être un interlocuteur privilégié, notamment pour les personnes souhaitant poursuivre ou reprendre une formation tout en conciliant leur parentalité et leur jeunesse.

Il s'agit d'un véritable défi et ces jeunes méritent d'être soutenus ! Nous devons aussi être attentifs aux enjeux sociaux pour les personnes que nous suivons en nous positionnant si nécessaire au niveau politique afin de faire évoluer ou changer les réalités sociales auxquelles ils ou elles sont confrontés.

JEUNESPARENTS A 20 ANS !

Karine Demierre-Rossel, actuelle assistante sociale HES et collaboratrice scientifique pour JeunesParents, a fondé l'Association il y a 20 ans. Elle revient sur cette expérience et a concocté une petite rétrospective.



Le 24 février 2003, à la Léchère à Bulle, nous avons signé des statuts. Claude (mon mari), Luc (un ami juriste) et moi. Il s'agissait d'organiser des rencontres et d'appuyer les jeunes mamans dans leurs droits.

Il y a 20 ans, je ne savais pas que cette association serait connue et reconnue, qu'elle accompagnerait des centaines de jeunes, mamans et papas, vers la réalisation de leur première formation. Je ne savais pas les dizaines de rencontres romandes, de 2003 à 2023, et celles à venir. Je ne savais pas l'imbrication de mon parcours professionnel avec ce projet. Je ne savais pas les dizaines d'amitiés et de rires. J'ignorais qu'une initiative prise par des personnes concernées par une situation de vie pouvait amener à une structure solide de soutiens pour les suivantes, qu'une alliance riche pouvait se tisser entre l'expérience et les compétences professionnelles.

Pour toutes ces heures de travail et de créativité, pour toutes ces rencontres, pour tous ces sourires de bébés, pour tous les appuis moraux et financiers, merci !

JEUNESPARENTS A 20 ANS !



09.1999 :

Une ado-maman fière mais seule, elle recherche ses pairs sur Internet.



09.2001

Après quelques échanges avec d'autres jeunes en ligne, un site et un forum sont créés. Premier article dans le journal La Liberté.



2008

L'Association change de nom et devient JeunesParents pour englober les mamans et les papas.



2006 - 2012

Cette période est à la fois une période de crise et une période de maturité. L'avènement des réseaux sociaux change la dynamique des rencontres. Quelques collaborations professionnelles débutent.



24.02.2003

Un juriste, Luc Balleyguier, une jeune femme, Karine, et son mari pharmacien, Claude Burkhardt, signent les premiers statuts pour formaliser les rencontres et l'entraide. L'association mamans adolescentes et jeunes mamans ADJM voit le jour.



17.10.2006

Reconnaissance d'utilité publique.



10.2003

Une émission Temps Présent, un plateau de télé : l'Association obtient une visibilité romande.



29.11.2003

Première rencontre à Manora à Lausanne réunit 21 parents et enfants. Le nombre de membres passe de 5 à 11.



2003-2006

Période des débuts et de reconnaissance. Claude décède en février 2006, secouant les membres et l'équilibre de l'Association.

JEUNESPARENTS A 20 ANS !



2012-2015
Karine se retire de l'Association qui entre « en pause ». Il existe néanmoins toujours le « prix de mérite » (depuis 2005) qui récompense et met en avant les jeunes parents terminant une formation.

2015
Le retour de Karine dans l'Association : reprise du site, du logo, des projets. C'est le début de la professionnalisation et des premiers engagements d'assistantes sociales (2 x 5%).



2017
Les professionnelles et le comité décident de chercher des fonds pour rémunérer des postes. Karine prend un risque en s'investissant à 50% comme directrice bénévole. La plupart des suivis concernent des parents étudiants.

2018
La Chaîne du Bonheur croit au projet de service professionnel et permet sa concrétisation. Dès lors, les taux sont augmentés et le service démarre son développement romand.



2021
Des assistantes sociales sont engagées dans tous les cantons à taux fixes (entre 5-50%).

2020
Changement de direction : Karine, pour se former en master, laisse sa place à Floriane, une des deux premières assistantes sociales engagées en 2015.

2022-2023
La co-direction voit le jour et de nouvelles rencontres romandes sont organisées avec succès.

BILAN ET COMPTES 2022

Actifs

Trésorerie	174'523.72
Créances envers des tiers	1'433.60
Produits à recevoir	1'272.20
Actifs immobilisés	1.00

Total actifs 177'230.52

Pertes et profits

Produits

Cotisations	1'500.00
Dons privés	6'220.00
Subv. cantons	70'000.00
Subv. Ville de Fribourg	11'000.00
Communes FR, GE, VD, VS	10'920.00
Loterie Romande FR	50'000.00
Loterie Romande GE	30'000.00
Fondations et associations	180'755.00
Paroisses	2'300.00
Consultations et MIS (mesure d'insertion sociale)	12'620.00
Produits divers	316.05

Total produits 375'631.05

Passifs

Dettes à court terme	45'087.63
Charges à payer	2'150.00
Dons affectés ex. suivant	50'000.00
Capital des fonds	15'174.20
Capital propre reporté	63'075.20

Résultat d'exercice
Excédent de produits 1'743.49

Total passifs 177'230.52

Charges

Personnel et charges sociales	315'015.05
Frais de travail itinérant et déplacements	16'889.59
Formation et supervision personnel	11'307.30
Locaux	4'063.74
Charges d'administration	16'301.41
Évaluation externe	5'400.00
Site internet et réseaux sociaux	4'472.70
Amortissements	0
Frais de banque	241.77
Pertes sur cotisations	-720.00
Attribution au fonds de réserve	4'000.00

Total charges 376'971.56
Produits exceptionnels -3'084.00
Résultat d'exercice
Excédent de produits 1'743.49

AIDES FINANCIÈRES

Grâce à la Fondation Binding, nous avons à disposition un fonds d'aide pour les jeunes parents. Durant l'année 2022, 7 jeunes parents ont reçu une aide directe d'un montant total de 3'367,30 CHF. Il s'agissait de dépenses pour garantir la poursuite d'une formation (ordinateur, frais d'examen, assurance voiture pour se rendre en cours/travail, frais de crèche, abonnement CFF, etc.). Nous avons également soutenu plusieurs autres jeunes parents à faire des demandes à des organismes externes.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons ici remercier les donateurs privés et les fondations qui nous ont soutenus en 2022, ainsi que l'engagement concret sur le terrain de nos professionnelles et bénévoles.

Pour leur soutien financier

- L'État de Fribourg par le fonds de l'action sociale
- La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse, canton de Vaud
- L'État de Genève
- La Ville de Fribourg
- Les communes fribourgeoises de Cressier, Treyvaux, Pierrafortscha, Belfaux, Granges-Paccot, Cottens, Remaufens, Morlon, Morat, Corminboeuf, Avry, Marly, Corbières et la Roche
- Les communes vaudoises de Bournens, Vallorbe, Penthalaz, Method, Lausanne, Rennens, Tour-de-Peilz et Chavannes-Renens
- Les communes genevoises de Céligny, Collonde Bellerive, Meyrin et Meinier
- Les communes valaisannes de Crans Montana, Martigny et Evionnaz
- La Loterie Romande Fribourg
- La Loterie Romande Genève
- La Chaîne du Bonheur
- La Fondation Arcanum
- La Fondation Ernst Göhner
- La Fondation Sophie et Karl Binding
- La Fondation Wilsdorf
- La Fondation Turangalila
- Les dons de privés

REMERCIEMENTS

Pour leur soutien au quotidien

- L'équipe professionnelle, motivée, disponible et créative, présente pour accompagner personnellement chacun des jeunes parents de l'Association
- Les bénévoles soulageant les parents adolescents et jeunes adultes ou effectuant certaines tâches administratives pour l'Association
- Le comité pour tout son travail dans l'ombre pour faire avancer l'Association
- Le Centre d'Intégration Socioprofessionnelle (CIS) et la fiduciaire Véronique Dupré pour leur travail autour de l'administration et des finances
- Vito Angelillo, superviseur, pour son précieux travail d'accompagnement de la direction, du comité ainsi que de l'équipe professionnelle.



Nous sommes toujours à la recherche de personnes sensibles à notre mission. Nous serions heureux de vous compter parmi nos membres.

Manifestez votre intérêt à l'adresse mail :
contact@jeunesparents.ch

Membre JeunesParents :

- invitation à l'assemblée générale
- information sur nos activités
- cotisation de CHF 50.-/année





♥
Merci pour
votre soutien et
votre confiance
durant toutes
ces années !



Association JeunesParents

Suisse Romande

077 474 73 37

contact@jeunesparents.ch

Nous avons besoin de votre soutien pour continuer !

L'Association est reconnue d'utilité
publique depuis 2006. Les dons sont
déductibles des impôts.

IBAN CCP CH02 0900 0000 1751 7483 5

Faites un don avec TWINT !



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Suivez-nous sur FB / insta / linkedin / site internet

jeunesparents.ch



design et illustrations Arnow Dousse